



## Étel

### Plaisanciers. Entre convivialité et défense



Alain Bayaert président départemental de la Fédération des pêcheurs plaisanciers  
Daniel Pigot président de l'Appre Françoise Janson trésorière Daniel Janson et Jean  
Louis Le Dorze

Entre convivialité et solidarité d'une part, et défense de leur loisir d'autre part, les pêcheurs plaisanciers de l'Appre (Association des pêcheurs plaisanciers du port et de la ria d'Étel) ont traité les deux volets lors de son assemblée générale, samedi à la salle des fêtes.

Après un retour sur les animations 2013, Jean Pierre Le Metayer a annoncé le calendrier 2014 : pêche à pied du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril, voyage à Brehat le 17 mai, sortie pédestre à Groix le 11 juin, sortie vélo le 26 juin, semaine de pêche du 7 au 12 juillet, repas jambon grille le 16 juillet, soirée andouille le 23 août, pêche à pied du 7 au 9 octobre, Père Noël le 21 décembre. Sur ce volet convivialité, le président Daniel Pigot a, par contre, déploré que la salle des fêtes leur soit désormais facturée plus de 200 € contre 25 € précédemment. D'ou un repli, moins adapté, dans la petite salle des anciens ateliers.

#### Nouveau règlement pour la pêche à pied

Côte défensive de la pêche de loisirs, Alain Bayaert, président départemental de la FNPPSF (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France), a évoqué le nouveau règlement de pêche à pied en vigueur, contre lequel un recours est lancé devant le tribunal administratif. Il a précisé que l'interdiction de pêche dans la bande des 15 m autour des concessions était conditionnée par un balisage réglementaire des parcs. « Or, il n'y en a que deux dans le Morbihan, dans le golfe. Vous pouvez donc y aller, vous ne risquez rien puisqu'ils ne sont pas en règle ».

A l'initiative de Jean Louis Le Dorze, une nouvelle opération de limitation des berniques dans le port, en faveur de la biodiversité, est proposée le 4 avril à 8 h 30. « Des plaques commencent à se clairssemer, il faut donc recommencer ».